

S003

## Créer et accompagner un Comité pluriprofessionnel d'éthique - Écrire sa charte d'éthique -

au sein d'une structure ou d'un réseau d'établissements

Réfléchir l'éthique au sein des pratiques quotidiennes offre aux personnes soignées, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels la garantie d'une dynamique de pensée tournée vers le respect dû à chacun.

### Contenu de la formation

Si l'éthique n'est pas qu'une mode passagère ou une espèce d'alibi pour les organisations, elle doit non seulement faire l'objet de formations portant sur des thèmes spécifiques offertes aux divers acteurs, mais elle doit aussi trouver ses formes de manifestation adéquates au cœur même des situations professionnelles. C'est pourquoi, dans les domaines tant marchand que non marchand, de plus en plus d'entreprises et d'organisations souhaitent la rédaction d'une Charte d'éthique et parfois même la création d'un Comité d'éthique.

Si l'intention est louable, la rédaction d'une charte et la création d'un comité peuvent se révéler des processus complètement contre-productifs : non crédibles parce qu'issus unilatéralement des instances de direction, non concrets parce que détachés des contraintes effectives du travail (production, service, soins, etc.), trompeurs parce que détachés des intentions managériales réelles, etc.

D'où la nécessité d'une méthodologie précise qui comprend plusieurs étapes : description de la réalité de l'entreprise ou du service ; relecture du projet d'institution (quand il existe) ; détermination des valeurs en jeu par les divers acteurs ; lien à la question de la qualité (du produit ou du service) ; identification des conditions et des contraintes imposées par la situation (économique, culturelle, législative, concurrentielle, technique, etc.).

Un tel travail demande une planification réaliste de l'agenda institutionnel et engage l'ensemble des acteurs sur le chemin passionnant, désormais reconnu par les Ecoles de management, du « leadership éthique ».

### Où et quand se déroule cette formation ?

- Dans votre établissement
- Ou dans votre région dans le cadre d'un regroupement d'établissements
- Selon un calendrier à convenir

Durée	Intervenants	Public	Nombre de participants
- 2 + 1 jours (+ suivi d'accompagnement)	- Michel Dupuis - Raymond Gueibe	Tous les professionnels concernés des structures de court et moyen séjour	Groupe de 12 personnes maximum

